

## APPEL D'OFFRES « SOUTIEN POST-CAMPAGNES IODP »

Le bureau IODP-France, ECORD-France et l'INSU, dans le cadre de leur nouvelle politique de soutien aux chercheurs impliqués dans le programme IODP, lancent un appel à projets destiné spécifiquement au financement de l'exploitation des données et échantillons prélevés au cours des expéditions de forage. Les demandes seront examinées par le comité IODP-France constitué d'experts des différentes thématiques couvertes par le programme IODP.

Les demandes éligibles concernent :

- 1.a. Les expéditions récentes pour lesquelles aucun financement post-campagne n'a encore été attribué (à partir de l'expédition 347).
- 1.b. Les expéditions récentes pour lesquelles un financement partiel a déjà été attribué par l'INSU (expéditions 342 à 347)
- 1.c. Les expéditions plus anciennes (pré-IODP 342) incluant celles des phases OPD et DSDP pour des demandes portant sur des échantillons à disposition dans les laboratoires des demandeurs et/ou nécessitant un ré-échantillonnage dans les core depository.

Les demandes 1a seront prioritaires, les demandes 1b pourront être financées s'il apparaît que le premier soutien attribué par l'INSU était insuffisant pour mener à bien les études post-campagnes, les demandes 1c pourront être financées dans la limite des fonds disponibles et si l'intérêt du retour sur des carottes anciennes est clairement argumenté. A terme, il n'y aura plus que les catégories 1a et 1c, lorsque les demandes 1b associées aux campagnes de la période transitoire (342-347) auront été examinées.

Pour les campagnes de type 1a et 1b, une seule demande par expédition doit être soumise, commune à l'ensemble des scientifiques rattachés à des laboratoires français ayant fait partie de l'équipe embarquée ainsi qu'à leurs éventuels collaborateurs à terre. Les demandes 1c pourront émaner de tout chercheur individuel ou de toute équipe rattachés à une UMR.

Les crédits demandés pourront inclure (1) des frais de fonctionnement pour le traitement des échantillons et données ; (2) des frais de missions justifiés, entre autre, par l'accès à un instrument et par les liaisons entre les membres de l'équipe ; les participations à congrès ne seront pas prises en considération. Rappelons que les missions de type « post-cruise meeting » et « shore based sampling » sont prises automatiquement en charge par le bureau IODP-France et ne doivent pas faire l'objet d'une demande au présent appel d'offres.

Nous ne souhaitons pas indiquer de budget type, chaque expédition ayant ses propres spécificités : nombre d'embarquants français, quantité d'échantillons récoltés, nature et volume des analyses prévues, éclatement géographique de l'équipe, ... Nous encourageons les demandeurs à faire état de leurs besoins pour *un premier traitement efficace et rapide des données pendant la période comprise entre la fin de l'expédition et le second post-cruise meeting*. Les sommes attribuées dépendront de la pression sur l'appel d'offres et de l'analyse que le comité fera de la pertinence de la demande.

Les dossiers sont à envoyer à la présidence du bureau IODP-France ([georges.ceuleneer@get.obs-mip.fr](mailto:georges.ceuleneer@get.obs-mip.fr)) avec copie à la chargée de mission Géosciences Marines de l'INSU ([marcia.maia@univ-brest.fr](mailto:marcia.maia@univ-brest.fr)). Ils devront comporter le visa de la direction de l'UMR à laquelle la personne qui porte le projet est rattachée.

Il n'y a pas de date limite pour soumettre les projets. Ceux-ci seront traités périodiquement au gré des retours d'expédition. A titre indicatif, une première réunion du comité est prévue à la fin du printemps 2014.

Les demandes sont à rédiger sur papier libre et doivent comprendre au minimum les informations suivantes :

1. Le numéro et le nom de l'expédition (ou, éventuellement des expéditions pour les demandes de type 1c) ;
2. La liste des embarquants français et de leurs collaborateurs à terre participant à cette demande de soutien (uniquement pour les demandes 1a et 1b) ;
3. Un bref rappel des objectifs scientifiques généraux de l'expédition ;
4. Un résumé du déroulement des opérations de forage (nombre et profondeur des puits, taux de récupération, nature des carottes prélevées, données de logging, ...) (uniquement pour les demandes 1a et 1b) ;
5. Les objectifs scientifiques de l'équipe demanderesse et, pour les demandes 1a et 1b, l'articulation des travaux projetés avec ceux des autres membres (non français) de l'équipe scientifique embarquée ;
6. Une liste de références sur la thématique de la demande.
7. La demande budgétaire (incluant un rappel du budget attribué par l'INSU pour les expéditions 342 à 347). Un soin tout particulier devra être apporté à la justification des budgets demandés (nombre d'échantillons, coût unitaire des analyses, missions pour l'utilisation d'instruments, coût du traitement d'autres types de données, ...).

Merci de n'envoyer qu'un seul fichier (pdf de préférence) par demande.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le bureau IODP-France

[IODP-France@get.obs-mip.fr](mailto:IODP-France@get.obs-mip.fr) Tél : 05 61 33 29 60

ou vos représentants à l'ESSAC (Georges Ceuleneer et Anne Le Friant)

[georges.ceuleneer@get.obs-mip.fr](mailto:georges.ceuleneer@get.obs-mip.fr)

[lefriant@ipgp.fr](mailto:lefriant@ipgp.fr)